



**PUCA**

plan  
urbanisme  
construction  
architecture

---

# Appel à candidatures

## Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines

---

Date de lancement de l'appel à candidatures : 1<sup>er</sup> septembre 2016 - Date de dépôt des candidatures : 30 septembre 2016

---

### UN APPEL A CANDIDATURE DANS LE CADRE DU PROGRAMME POPSU 2

---

Depuis plusieurs années, le Plan urbanisme construction architecture (Puca), structure de recherche incitative sur les questions urbaines au sein de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (Dgaln) du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, et de la Mer et du Ministère du Logement et de l'Habitat durable, co-pilote avec des métropoles françaises, la Plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (Popsu) au sein du GIP Atelier International du Grand Paris. Cette dernière entend favoriser le dialogue entre le monde de la recherche et les acteurs pour mieux comprendre les enjeux et les évolutions de l'espace urbanisé.

Le programme Popsu 2 a été mené pendant les années 2011-2015. Il a rassemblé cent-dix chercheurs appartenant à plus de quinze unités de recherche dans dix grandes agglomérations ayant vocation à obtenir le statut juridique français de métropole.

Dans une première phase cinq thèmes ont été définis par la discussion entre les collectivités, les chercheurs et le Puca : L'économie de la connaissance – terme par lequel était entendue l'économie de l'innovation et de la créativité ; les régulations territoriales et métropolitaines ; les gares et les pôles d'échanges ; le développement durable ; les fragilités urbaines – axe qui associait à la fois les vulnérabilités sociales et environnementales.

Les équipes de recherche se sont constituées en liaison avec les collectivités et ont choisi leurs thèmes préférentiels : les équipes de Bordeaux, Grenoble, Nantes et Strasbourg ont travaillé sur l'axe

régulations territoriales et métropolitaines ; Marseille, Toulon et Toulouse sur l'axe fragilités urbaines ; Bordeaux, Lille, Lyon, Rennes sur les gares et pôles d'échanges ; Grenoble, Marseille, Toulouse sur l'axe développement durable ; les dix équipes ont travaillé sur l'économie de la connaissance.

Pendant la durée du programme, un ensemble de rencontres a permis d'assurer la communication et diverses collaborations entre les équipes. Les objectifs comparatifs affichés au départ ont été surtout traduits par l'élaboration de questions de recherche communes ou proches.

La dimension internationale a été presque inexistante, excepté dans les références mobilisées par les chercheurs.

## **OBJET DES CANDIDATURES**

### **A la lumière des expériences étrangères, que nous disent les résultats du programme de recherche Popsu 2 ?**

---

Dans le cadre du bilan scientifique du programme de recherche intitulé Popsu 2, la plate-forme lance un appel à candidatures qui vise à sélectionner des chercheurs en vue de produire une contribution scientifique dont l'objet est de mettre en perspective les résultats de recherche Popsu 2 à la lumière des expériences étrangères. Cette dernière doit permettre d'analyser de manière décalée les problématiques qui se posent dans le cadre de la structuration des métropoles en France. L'enjeu est d'observer la situation française actuelle par l'analyse d'une ou plusieurs des thématiques des travaux de recherche Popsu 2. Il est aussi de contribuer à une réinscription de la recherche et des pratiques françaises dans le champ des débats, des comparaisons et des recherches internationales, comme nous y invite Klaus Kunzmann<sup>1</sup>.

Les thématiques d'analyse abordées pourraient à titre d'exemple être : 1) Le rôle de la créativité dans les métropoles françaises ; 2) Les politiques de développement durable ; 3) Les fragilités, la précarité, les vulnérabilités sociales et environnementales ; 4) Le transport, les mobilités et les gares ; 5) le financement des métropoles ; 6) le systèmes de gouvernance et de régulation.

Les contributions scientifiques doivent poursuivre l'un des objectifs suivants : faire jouer les comparaisons internationales ; identifier les points de transferts sur la base d'expériences étrangères ; produire un apport de connaissance par l'exploration des thématiques ci-dessus dans le contexte d'une métropole étrangère.

Le chercheur devra produire un article scientifique entre 40.000 et 60.000 signes en langues française ou anglaise. Une publication est envisagée, soit en langue anglaise soit bilingue.

Ce travail sera réalisé à partir du matériel de recherche que constituent les rapports de recherche du programme Popsu disponibles dans la rubrique Popsu 2 du site internet de la plate-forme [www.popsu.archi.fr](http://www.popsu.archi.fr) et l'ensemble des publications de valorisation du programme qui seront adressés par courrier aux chercheurs retenus par cette consultation.

**La métropole fragile**, sous la direction d'Alain Bourdin, Editions du Moniteur, paru en janvier 2016

**Economie de la connaissance. Une dynamique métropolitaine ?**, sous la direction d'Elisabeth Campagnac-Ascher, Editions du Moniteur, 2015

**Faire métropole. De nouvelles règles du jeu ?** sous la direction de Marie-Pierre Lefevre, Editions du Moniteur, paru en octobre 2015

**Strasbourg métropole, Images et récits pour la ville archipel**, sous la direction de Cristiana Mazzoni et Luna d'Emilio, Editions La commune, 2014

---

<sup>1</sup> KUNZMANN Klaus R., « De l'absence de la France dans le débat international », in *Dix métropoles en recherche(s), La revue Urbanisme*, novembre 2014, (p.77-78) - KUNZMANN Klaus R., « Language: The Global and the Local World of Planning » in *Revue internationale d'urbanisme*, en ligne <http://riurba.net/2015/03/language-global-local-world-planning/>

**Strasbourg métropole, Ourlets urbains dans la ville-mosaïque**, Sous la direction de Cristiana Mazzoni et Andreea Grigorovschi, Editions La commune, 2014

**De la technopole à la métropole ? L'exemple de Grenoble**, sous la direction de Gilles Novarina et Natacha Seigneuret, Editions du Moniteur, 2015

**Une trajectoire métropolitaine. L'exemple de Toulouse**, sous la direction de Fabrice Escaffre et Marie-Christine Jaillet, Editions du Moniteur, 2016

**Lille, métropole créative ? Nouveaux liens, nouveaux lieux, nouveaux territoires**, sous la direction de direction de Christine Liefoghe, Dominique Mons, Didier Paris, 2016

## CONDITIONS DE CANDIDATURES

---

Les candidats devront fournir les éléments suivants :

- Une note d'intention qui précisera les objectifs de la contribution, son positionnement dans le débat scientifique, les avantages et les inconvénients de leur proposition.
- Curriculum vitae,
- Devis et relevé d'identité bancaire.

## REGLEMENT GENERAL DE CANDIDATURE

---

Cet appel à candidature s'adresse à des chercheurs de nationalités française ou étrangère travaillant dans des unités de recherche situées hors de France.

La mission doit s'établir sur un délai de trois mois entre le 15 octobre 2016 et le 15 janvier 2017. Un délai supplémentaire pourra être négocié au démarrage de la mission.

Il sera retenu une ou deux contributions sur chacune des cinq thématiques du programme Popsu 2, soit au total entre cinq à dix chercheurs.

Les candidatures seront examinées par le conseil scientifique du programme Popsu qui décidera de retenir les candidatures. Les candidat(e)s seront informé(e)s dans les huit jours suivant la délibération qui se déroulera le 7 octobre 2016 par courrier et courriel de la suite donnée à leur candidature.

Tous les documents transmis le seront par voie électronique, adressée à :

**Jean-Baptiste Marie** : jean-baptiste.marie@i-carre.net

et par courrier postal à l'adresse suivante :

**Jean-Baptiste Marie**

Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

Ministère du Logement et de l'Habitat durable

Plan Urbanisme Construction Architecture – Puca

Tour Pascal B

92055 La Défense cedex FRANCE

## CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

---

Les critères de sélection des offres seront les suivants :

- Qualité de la note d'intention
- Connaissance des champs scientifiques concernés

## REMUNERATION

---

La rémunération allouée est de 5.000 Euros TTC. Elle comprend toutes les sujétions inhérentes à la réalisation de prestations.

## RENSEIGNEMENTS

---

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus par mail aux adresses suivantes :

**Jean-Baptiste Marie** : [jean-baptiste.marie@i-carre.net](mailto:jean-baptiste.marie@i-carre.net)

Secrétariat :

**Rosa Asselin** : [rosa.asselin@developpement-durable.gouv.fr](mailto:rosa.asselin@developpement-durable.gouv.fr) +33 1 40 81 74 23

---



PLATE FORME  
D'OBSERVATION  
DES PROJETS  
ET STRATÉGIES URBAINES

ATELIER  
INTERNATIONAL  
DU GRAND  
PARIS  
GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC